

La jarretière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Dis donc, François, lis voir ça!... y ai-je été, oui ou non?...

A partir de la seconde plateforme, il n'y a plus, pour le public, qu'un seul moyen de transport pour atteindre la troisième, située à 160 mètres plus haut. C'est l'ascenseur Edoux, qui franchit cette distance en deux relais, avec une vitesse de 1 mètre par seconde. Ici, cet ascenseur ne marche plus, comme aux étages inférieurs, sur un plan incliné; il chemine verticalement. Aussi quand on le suit des yeux à une telle hauteur, ou qu'on l'en voit descendre, on ressent, quoi qu'on en dise, un petit froid dans le dos, et l'on ne peut s'empêcher de se représenter l'affreuse omelette... Ouf! n'en parlons pas!...

Comme pour se rassurer et savoir un peu l'opinion du voisin, on amène, — sans en avoir l'air, — la conversation sur ce sujet en disant :

— Ça me paraît admirablement agencé... Je crois qu'il n'y a rien à craindre.

Et le voisin, qui ne demande pas mieux que de se remettre un peu de cœur au ventre, s'empresse de répondre :

— Absolument pas!... vous comprenez qu'avec un homme comme M. Eiffel!...

Et de répéter ce que dit la brochure descriptive qui se trouve dans les mains de tous les visiteurs de la Tour: « L'ascenseur est muni de freins qui peuvent l'arrêter instantanément; il est soutenu par six cables en fil d'acier, dont un seul pourrait supporter la charge de la cabine remplie de voyageurs. »

Allons, messieurs, mesdames, avancez, un peu vite, s'il vous plaît!

Eh bien, nous y voilà dans la cabine; pas moyen de revenir en arrière.

— *Quand vous voudrez!*

C'est le cri du départ, à la Tour Eiffel et en général dans les chemins de fer français. Il remplace le: *prêt!!* de chez nous.

Ça glisse, ça monte sans secousse, comme dans l'huile... On cause peu, on pense beaucoup. Ceux qui semblaient les plus résolus, là-bas, en faisant queue, sont les plus calmes.

Quelques joyeux Parisiens prennent la chose par le côté plaisant :

— Ce serait cependant un peu fort, s'il fallait payer cent sous pour se faire tuer à moitié par là.

— A moitié!... dis donc, Oscar, t'es ben modeste. Y aurait pas de fractions.

Puis, un brave homme, blotti dans le coin de la cabine, a l'air de se dire :

« Tu n'étais pourtant pas obligé de venir ici!... »

— Changement de cabine! Avancez, avancez! messieurs!

Et nous voilà franchissant encore 80 mètres vers le ciel. Quand cessons-nous de monter?... Ce n'est vraiment pas gai, tout cela...

Ça glisse, glisse..... ça monte..... brrouou!!...

Une dame, vraiment émue et pâle, fait des reproches à son mari :

— Tu n'aurais jamais dû m'engager à monter, Marcelin; tu aurais dû me laisser en bas... S'il y a du danger, au moins... tu serais venu seul...

— As pas peur, ma poulotte, nous arrivons...

— Troisième plateforme! par ici, messieurs... Ne poussez donc pas!

Tous ont hâte de mettre le pied sur ce plancher, à 273 mètres du sol; tous se précipitent vers le balcon vitré qui entoure la plateforme, pour vite jeter un coup d'œil dans l'espace et sur l'immense scène qui se déroule à plusieurs lieues à la ronde. Ce ne sont partout que des exclamations :

— Ah ben, merci! Regardez-moi un peu ça! — Pristi! — Ah, mon bon ami, quel saut! — Tais-toi, on y songe! Oh! la la! ma sœur, avance-toi et tête du coup d'œil!... — Ah! quelle horreur!... — C'est vraiment splendide! — C'est merveilleusement beau!...

Un Vaudois, après avoir plongé perpendiculairement un regard sur la foule qui grouille au pied de la Tour :

— Charrette!!

(*A suivre.*)

L. M.

La jarretière.

Le monde féminin, dit le *Voltaire*, s'occupe beaucoup en ce moment de la décision prise par un congrès de médecins anglais.

Ces messieurs, après de longs débats, auraient décidé d'interdire l'emploi de la jarretière, attendu qu'elle est nuisible à la circulation du sang.

Cette décision m'inquiète. Si les dames se rangent à cet avis, comment désormais s'accommoderont-elles?

Porteront-elles des maillots comme les danseuses, des bretelles comme les hommes ou bien, en usant comme pour les babys, rattacheront-elles tout simplement par des cordons leurs bas à leur ceinture?

Peut-être, à l'exemple de quelques-unes, préféreront-elles tout bonnement les laisser tomber sur leurs talons. Mais alors quelle déception pour ceux qui pensent avec certain chroniqueur, que, « pour un œil bien exercé (et il faut qu'il le soit bien en

effet), l'âge, les occupations, le tempérament, l'état de cœur et d'esprit d'une femme, tout cela se devine dans un bas bien tiré. »

Pour moi, je ne puis, à ce sujet, me défendre de tristes réflexions sur l'instabilité des choses humaines. Pauvre jarretière déjà si déchuée de son ancienne splendeur, la voilà sur le point d'être proscrite!

Le temps est bien loin où cet objet au lieu d'être un détail secret et très modeste du vêtement, en était un des ornements les plus coquets. Faite de galon d'or, ornée de boucles de diamant, reproduisant les armoiries et la devise des dames qui s'en servaient pour joindre leur caleçon à leur bas-de-chausse, l'usage alors ne défendait point de la laisser voir. Cela explique, sans doute, cette fantaisie d'une duchesse d'Orléans qui, devenue veuve, ne trouva rien de mieux pour affirmer sa grande douleur, que de faire émailler ses jarretières de larmes et de pensées.

Divers historiens racontent qu'à la bataille de Crécy, le roi d'Angleterre, Edouard III, donna le signal du combat en faisant élever sa jarretière au bout d'une lance. Suivant une autre tradition plus répandue, la comtesse de Salisbury, qu'Edouard aimait passionnément, ayant perdu sa jarretière dans un bal, ce prince s'empressa de la ramasser. Son empressement provoqua l'hilarité des courtisans: « *Honni soit qui mal y pense!* » dit-il; ceux qui rient seront peut-être un jour très honorés d'en porter une semblable. »

Peu de temps après, le 19 janvier 1348, Edouard III fonda l'*Ordre de la Jarretière*, qui a pour chef le souverain de l'Angleterre. Il ne devait compter que 26 membres y compris le roi ou la reine. Le nombre des chevaliers était cependant de 49 en 1881.

Les chevaliers portent une jarretière bleue à la jambe gauche, et la reine au bras. Le costume et les insignes sont *jarretière* de velours bleu foncé, sur laquelle est inscrite la devise: « *Honni soit qui mal y pense!* » *manteau* de velours bleu, *chaperon* et *justaucorps* de velours cramoisi; *chapeau* de velours noir; *collier* d'or; *George* ou figure de saint George, attaché à un large ruban bleu foncé; étoile d'argent.

L'incourâ et lo sacristain.

Ne sé pas coumeint cein va ora; mâ lè z'auto iadzo, l'étâi præo la mouâda, quand y'avâi onna noce, que lo ministre âo bin l'incourâ séyont invitâ po dinâ, suivant que lè z'épâo